

PROGRAMME DE FORMATION

Assurance et démembrement

2019

Dates et Lieux	Le 21 juin 2019
Durée	2 heures
Horaires	10h00 – 12h00

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none">▪ Maîtriser les techniques de démembrement appliquées à l'assurance-vie▪ Comprendre les démembrements complexes de la clause bénéficiaire et leurs incidences▪ Mesurer les intérêts et les limites de la souscription démembrée▪ Avoir une pratique du conseil patrimonial.
-----------	--



Intervenant

Patrick FERRAIOLI
Formateur FIDROIT

Objectif de la formation

- Comprendre les techniques de démembrement utilisées en assurance-vie : souscription démembrée et démembrement de la clause bénéficiaire
- Etre à même de conseiller les clients sur les choix possibles et leurs incidences juridiques, fiscales et économiques
- Conseiller les techniques de démembrement les plus appropriés compte tenu des stratégies patrimoniales des clients
- Intégrer la dimension de protection du conjoint et/ou de la famille

Contenu pédagogique

Introduction : rappel de la définition du démembrement de propriété

1 ^{ère} PARTIE	<ul style="list-style-type: none">▪ La clause démembrée en assurance-vie▪ Les démembrements complexes de clause bénéficiaire▪ La protection du nu-proprétaire en cas de quasi-usufruit
2 ^{ème} PARTIE	<ul style="list-style-type: none">▪ La souscription démembrée▪ Les intérêts et les limites de la souscription démembrée▪ L'obligation de la rédaction d'une convention
3 ^{ème} PARTIE	<ul style="list-style-type: none">▪ Illustrations pratiques▪ Cas chiffrés

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr